SAINTE AGATHE DES MONTS
Ici bat le cœur des Laurentides

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-EM-306

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 2 février 2021, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2021-EM-306 décrétant une dépense et un emprunt de 948 000 $ pour la réfection des stationnements du Théâtre Le Patriote.

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 9 juin 2021.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 2 février 2021 ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 11 juin 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière

50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS QC J8C 1M9
T. 819 326-4595 F. 819 326-5784
INFO@VSADM.CA